



Tilly O'Neill Gordon, députée  
MIRAMICHI

# COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

28 septembre 2010

## Célébrons la Journée internationale des personnes âgées

Ottawa, Ontario - L'Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 1<sup>er</sup> octobre comme la journée internationale des personnes âgées. Cette journée a été célébrée à l'échelle mondiale pour la première fois le 1<sup>er</sup> octobre 1991.

La députée de Miramichi, Tilly O'Neill Gordon tient à souligner l'apport essentiel des personnes âgées dans sa communauté et partout au pays.

« Les personnes âgées ont bâti la société dans laquelle nous avons la chance de vivre aujourd'hui et nous devrions avoir davantage d'occasions pour les remercier. »

« Le gouvernement du Canada est fier de rendre hommage aux contributions significatives que continuent de faire les aînés qui façonnent notre société grâce à leur expérience, à leurs compétences et à leurs connaissances », a dit la ministre d'État, Diane Ablonczy. « Les Canadiens âgés ont énormément fait pour nos familles, nos communautés et nos lieux de travail. Le 1<sup>er</sup> octobre marque l'occasion de souligner leur contribution et de témoigner notre reconnaissance ».

Le 16 juin, la ministre d'État (Aînés), Diane Ablonczy, a présenté le projet de loi C-40, la Loi instituant la Journée nationale des aînés, à la Chambre des communes. Par ce projet de loi, le gouvernement respecte l'engagement qu'il a pris dans le discours du Trône de 2010 en créant la Journée nationale des aînés. Celle-ci se verra une célébration annuelle visant à honorer les Canadiens âgés et à leur exprimer notre reconnaissance pour leur contribution à l'histoire du Canada et à son avenir. Le projet de loi a reçu le soutien unanime de la Chambre des communes et il est actuellement à l'étape de la deuxième lecture au Sénat.

Chaque année, le Canada se joint à la communauté internationale le 1<sup>er</sup> octobre pour célébrer la Journée internationale des personnes âgées des Nations Unies. Cette date coïncide avec la journée prévue par le projet de loi pour être la Journée nationale des aînés, qui permet aux Canadiens de reconnaître le travail de ceux qui ont aidé à bâtir notre pays et de leur témoigner leur reconnaissance. Les personnes âgées continuent toujours de façonner notre avenir et de faire une différence dans nos vies.

La Journée nationale des aînés s'inscrit en continuité avec les mesures concrètes que notre gouvernement a déjà prises dans le but d'améliorer le mieux-être et la qualité de vie des personnes âgées. Ces mesures comprennent :

BUREAU PARLEMENTAIRE  
Édifice Confédération, pièce 533  
Chambre des communes  
Ottawa (ON) K1A 0A6  
Tél.: (613) 992-5335  
Télec.: (613) 996-8418  
Courriel: oneilt@parl.gc.ca



BUREAU DE CIRCONSCRIPTION  
4, rue Renaud  
Miramichi (NB) E1V 6T1  
Tél.: (506) 778-8448  
Télec.: (506) 778-8150  
Courriel: oneilt@parl.gc.ca



Tilly O'Neill Gordon, députée  
MIRAMICHI

## COMMUNIQUÉ

- Le versement annuel de près de 70 milliards de dollars aux Canadiens par l'intermédiaire du système de pensions publiques du Canada et du système de soutien du revenu.
- La nomination d'une ministre d'État (Aînés) – ce poste a été créé pour défendre les intérêts des Canadiens âgés et pour assurer que leurs préoccupations sont soumises au Conseil des ministres.
- L'octroi d'allègements fiscaux annuels de 2,3 milliards de dollars aux personnes âgées et aux retraités par l'adoption de mesures telles que le fractionnement du revenu de pension et l'augmentation du crédit en raison de l'âge.
- Le versement de 400 millions de dollars sur deux ans dans le cadre de l'Initiative en matière de logement abordable pour la construction de logements destinés aux aînés à faible revenu.
- L'investissement d'un montant additionnel de 5 millions de dollars dans le programme Nouveaux Horizons pour les aînés, portant son budget annuel à 40 millions de dollars. Ce programme aide les personnes âgées à mettre à profit leur leadership, leurs énergies et leurs compétences pour servir les communautés à travers le Canada.
- L'appui au vieillissement positif et actif par le biais de l'Initiative des collectivités amies des aînés, du Guide d'activité physique canadien pour une vie active saine pour les aînés et des initiatives de prévention des chutes.

Pour des conseils et des ressources sur la façon d'aider à souligner l'apport des personnes âgées ou pour plus d'informations à propos des programmes et des services offerts aux aînés par le gouvernement, veuillez visiter le [www.aines.gc.ca](http://www.aines.gc.ca).

-30-

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec la députée Tilly O'Neill Gordon  
au (613) 992-5335

BUREAU PARLEMENTAIRE  
Édifce Confédération, pièce 533  
Chamber des communes  
Ottawa (ON) K1A 0A6  
Tél.: (613) 992-5335  
Télec.: (613) 996-8418  
Courriel: [oneilt@parl.gc.ca](mailto:oneilt@parl.gc.ca)



BUREAU DE CIRCONSCRIPTION  
4, rue Renaud  
Miramichi (NB) E1V 6T1  
Tél.: (506) 778-8448  
Télec.: (506) 778-8150  
Courriel: [oneilt@parl.gc.ca](mailto:oneilt@parl.gc.ca)